

Séance du jeudi 07 septembre 2023

Date de la convocation: 04/09/2023

Membres en  
exercice : 14

Présents : 8

Votants: 12

Pour : 12

Contre : 0

Abstentions : 0

*L'an deux mille vingt-trois et le sept septembre l'assemblée  
régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de  
Olivier MAGUET,*

**Présents** : Olivier MAGUET, Annick IENZER, Joël BOISSIERE,  
Adeline BEAUFUMÉ, Richard DETHYRE, Catherine PECHERY,  
Jacky PECHERY, Flavie ROUSSEAU-LEKUCHULA

**Représentés** : Anne COLLINOT par Flavie  
ROUSSEAU-LEKUCHULA, Jean-Jacques DEBIEVE par Olivier  
MAGUET, Emilie KONNERT par Annick IENZER, Michèle  
MATHIEU par Joël BOISSIERE

**Excusés** : Thomas HOURLIER, Barbara LOUCHART

**Absents:**

**PLAN DE COUPE DE LA FORÊT COMMUNALE POUR 2024 - (D 2023 170)**

Le Maire présente au Conseil municipal le plan de coupe pour l'exercice 2024 proposé par l'Office national des forêts et le soumet à la délibération.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et par un vote à main levée à l'unanimité,

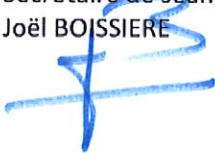
DEMANDE les interventions et opérations suivantes sur la forêt communale pour l'exercice 2024 :

- Martelage de la parcelle 28 (7,76 ha) en coupe de futaie jardinée ;
- Martelage des parcelles 1 (3,04 ha), 2 (2,88 ha) et 3 (3,33 ha) en coupe de petits bois ;
- Vente des grumes de la parcelle 28 en 2024 ;
- Délivrance des petits bois et des houppiers de la parcelle 28 en 2024 sous la responsabilité des trois garants : Michèle MATHIEU, Thomas HOURLIER et Paul BRESSION
- Vente des petits bois des parcelles 1, 2 et 3 en 2024.

AUTORISE le Maire à signer tout document inhérent à la présente délibération.

Ainsi délibéré, les jours mois et an, et que dessus ont signé tous les membres présents.

Secrétaire de séance  
Joël BOISSIERE



Le Maire  
Olivier MAGUET

